



Crèche «Les Petits Câlines »
Place d'Herchies, 1
7050 HERCHIES
Tél : 065/35.71.44

PROJET D'ACCUEIL

NOM de l'enfant : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Date d'entrée de l'enfant dans le Milieu d'Accueil : _____





Chers parents,

Le personnel du Milieu d'Accueil « Les Petits Câlins » a pour objectif de collaborer avec vous pour accompagner votre enfant dans ses premières années de vie.

Le but est qu'il développe progressivement de l'autonomie, de la confiance en lui, etc. jusqu'à son entrée à l'école.

Notre projet pédagogique se base donc sur le respect des valeurs familiales et l'harmonie entre celles-ci et la crèche.

Notre projet pédagogique est aussi basé sur la réponse aux besoins de l'enfant en fonction de l'observation de celui-ci.

Il accorde une importance particulière aux parents auxquels nous ne pouvons-nous substituer et avec qui nous voulons travailler en partenariat.

Nous voulons créer à l'intérieur de notre Milieu d'Accueil un climat serein où il fait bon vivre. Un milieu ouvert où les parents et les enfants se sentent en confiance.

Nous vous proposons de découvrir les principaux fondements de notre pratique quotidienne afin de vous apporter un maximum de réponses à vos questions.

L'équipe complète.



A. PRINCIPE GENERAL

Notre Milieu d'Accueil s'adapte à chaque besoin de l'enfant, dans sa particularité et selon son âge, en établissant une relation de confiance.

L'équipe complète va :

- accompagner les enfants : leur assurer une sécurité physique et affective ;
- prendre soin des enfants : répondre à leurs besoins de santé et de bien-être ;
- permettre à chacun le « vivre ensemble ».

Dans le respect du code de Qualité de l'ONE, notre Milieu d'accueil s'engage à garantir un accès équitable à tous les enfants, sans aucune forme de discrimination, en veillant à l'accessibilité pour chacun, tout en reconnaissant et en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque enfant afin de favoriser une inclusion harmonieuse, respectueuse de son rythme, de son identité et de son développement.

B. LE PERSONNEL

Suivant les normes de l'ONE, le personnel du Milieu d'Accueil « Les Petits Câlin » se répartit comme suit :

1. Au sein des groupes d'enfants, les professionnels diplômés se relayent pour assurer journalièrement l'encadrement adapté des enfants dans chacune des 3 sections.

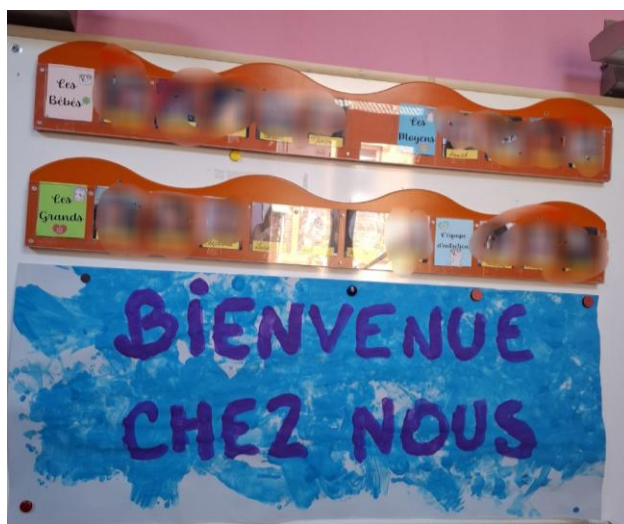
La structure d'accueil privilégie une stabilité dans la relation entre l'enfant, les parents et le personnel. Cependant, il arrive que certaines contraintes organisationnelles ou structurelles nous obligent à modifier l'affectation d'un travailleur en fonction de besoins particuliers au sein d'un groupe (maladie, retour d'un agent, écartement en cas de grossesse, fin de contrat, ...).

2. Les cuisines : l'équipe se compose de personnes formées à la diététique de l'enfant et travaillant en conformité avec les normes de l'AFSCA et en collaboration avec la cellule diététique de l'ONE. La cuisine est basée sur le site d'Erbisoeul et une liaison journalière est assurée entre les deux crèches.

3. L'entretien : l'équipe se compose de techniciens de surface qui assurent le service de nettoyage du bâtiment.

4. La Direction - la PMS (Psycho-Médicosociale) : la directrice assistante sociale assure les deux volets (direction et PMS) sous l'autorité de la Directrice générale du CPAS.

La crèche est constituée d'une équipe stable composée de personnes qualifiées, se formant régulièrement par le biais de réunions, formations, etc.



De plus, un suivi médical est effectué par la médecine du travail pour chaque membre du personnel.

C. L'ENTREE DE VOTRE ENFANT A LA CRECHE

Un mois avant l'entrée officielle de votre enfant, il vous est demandé de fixer une rencontre avec Madame EVENS Valérie et ce afin de recevoir tous les documents officiels. Nous profitons de cette occasion pour convenir des dates pour la familiarisation de votre enfant, réexpliquer si besoin notre projet d'accueil et répondre aux questions éventuelles.

La période de familiarisation :

Avant chaque entrée en crèche, l'enfant vit une période de familiarisation obligatoire afin de lui permettre de vivre en douceur la séparation avec sa famille et de s'adapter progressivement à ce nouveau lieu qu'est la crèche.

La familiarisation s'organise et ce, quel que soit l'âge de l'enfant et sa place dans la fratrie.

Elle nous paraît déterminante aussi pour la construction d'une relation de qualité et de confiance avec le(s) parent(s) ou la (les) personne(s) qui nous confie(nt) un enfant.

La familiarisation est un enchaînement de rencontres entre un enfant, sa famille et les professionnels prêts à les accueillir dans un environnement nouveau afin de tisser des liens de confiance et de respect réciproque.

Cette relation privilégiée débutera à la familiarisation et se poursuivra jusqu'au départ de votre enfant à l'école.

La durée et l'organisation de la familiarisation peut être adaptable même si, au départ, elle suit un schéma préétabli sur 2 semaines.

Les horaires sont choisis afin d'octroyer une attention soutenue et personnalisée à votre enfant. Il est donc important de suivre l'horaire prévu pour le bien de tous.

En pratique :

*Semaine 1 :

- J1 : 1 heure avec un parent pour faire connaissance
- J2 : 1 heure avec le parent en incluant, dans la mesure du possible un moment de change, un repas donné par le parent
- J3 : 1 heure avec le parent en incluant, dans la mesure du possible un moment de change, de repas donné par la puéricultrice
- J4 : 1 heure lors de laquelle votre enfant est accueilli seul
- J5 : 1 heure lors de laquelle votre enfant est accueilli seul
- ...

*Semaine 2 :

Lors de la deuxième semaine, votre enfant sera accueilli les jours prévus dans son contrat d'accueil. Sa durée de présence à la crèche augmentera progressivement passant de 2 heures à 4 heures d'affilée afin de l'habituer en douceur aux plus longues journées qui l'attendent.

A l'issue de cette période de 2 semaines de familiarisation, votre enfant pourra débiter ses journées complètes. Cependant, si le personnel observe que votre enfant a encore

besoin de davantage de demi-journées pour s'adapter ou si celui-ci manifeste des signes de mal-être, une troisième semaine à mi-temps pourra être envisagée.

L'objectif est de respecter le rythme de l'enfant, de répondre à ses besoins et de favoriser une adaptation douce et sécurisante.

La tarification commencera dès la deuxième semaine de familiarisation (1/2 journée) de votre enfant.

Afin de vous accompagner au mieux lors de l'arrivée de votre enfant à la crèche, un fascicule reprenant les éléments essentiels de l'accueil et la période de familiarisation vous sera remis en même temps que votre courrier d'acceptation de la place en crèche. Ce support vous permettra de mieux comprendre les étapes de cette période importante et de vous guider dans cette transition.



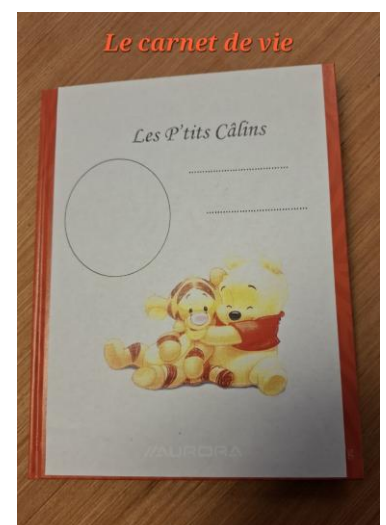
D. LE CARNET DE VIE

Le carnet de vie est un outil de communication et de liaison entre la crèche et la famille.

Notre crèche y accorde une grande importance car il accompagne votre enfant tout au long de son accueil et retrace les moments importants, les moments « pépites » de sa vie au sein de notre structure.

Son carnet va contenir :

- des informations pratiques sur ses repas, siestes, changes, humeur du jour
- des observations sur son développement, ses découvertes, ses besoins particuliers
- des traces de ses activités (photos, bricolages,...)
- des messages ou remarques échangés entre parents et professionnels.



Afin que le relais puisse être pris dans les meilleures conditions, nous vous invitons à le compléter chaque matin avec les informations suivantes :

- l'heure du lever
- l'heure du dernier biberon et quantité bue
- l'identité de la personne qui viendra rechercher votre enfant et l'heure approximative de son départ.

Ces éléments nous aident à mieux comprendre et respecter le rythme et les besoins de votre enfant.

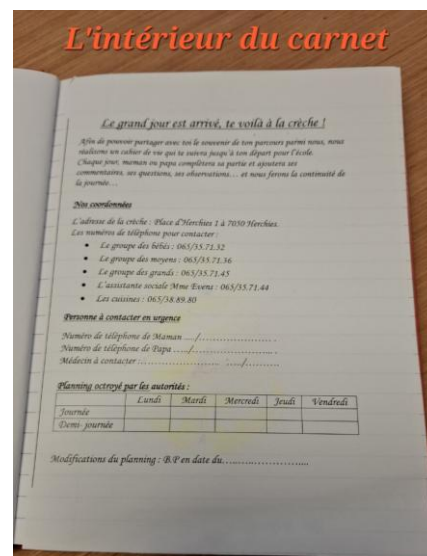
Le carnet de vie est un outil qui tisse un lien entre l'enfant, sa famille et le milieu d'accueil.

Il fait partie intégrante de notre projet pédagogique.

Professionnels, parents, n'ayez crainte d'être jugé sur ce que vous écrivez ou vivez.

Il y a parfois également les obstacles de la langue, de l'orthographe. C'est pourquoi il ne faut pas s'empêcher de développer votre créativité en passant par autre chose que l'écriture : dessin, photo, collage,....

Un professionnel ou un parent qui n'écrit pas n'est pas un mauvais professionnel ou un mauvais parent. Il s'exprime différemment.



E. LE PASSAGE DANS LA SECTION SUPERIEURE

Le passage de votre enfant dans la section supérieure s'effectue à la suite d'une réflexion de l'ensemble de l'équipe prenant en compte différents éléments tels que :

- son âge,
- son développement global,
- son évolution psychomotrice et affective,...

Afin de favoriser une transition en douceur, votre enfant sera accompagné durant une semaine complète par une puéricultrice de son groupe d'origine.

Sa présence permettra à votre enfant de conserver des repères rassurants tout en découvrant progressivement son nouvel environnement.

Véritable lien entre les deux sections, cette puéricultrice facilitera la communication et assurera une continuité dans la prise en charge de votre enfant.

Elle pourra transmettre les habitudes, les besoins et les particularités de votre enfant. Elle représente aussi un repère rassurant pour vous.

Les passages en section supérieure peuvent avoir lieu à 5 moments au cours de l'année.

Votre enfant est concerné par 2 passages : le premier vers environ 1 an (passage des bébés vers les moyens) et le deuxième vers 22 mois (passage des moyens vers les grands).

Afin de déterminer le passage d'un enfant en section supérieure, une réunion d'équipe est organisée. Elle réunit l'équipe de la section d'origine ainsi qu'une puéricultrice de la section supérieure et ce afin d'échanger sur le développement de chaque enfant et s'assurer que différents critères sont réunis et que cette transition se fasse dans les meilleures conditions.

Parce que chaque enfant est unique, nous restons attentifs à toutes les situations particulières. En fonction du rythme, des besoins et du vécu de chaque enfant, la date de passage en section supérieure peut être avancée ou repoussée par rapport au calendrier initial.

Nous veillons avant toute chose au bien être et à l'épanouissement de votre enfant.

Lors du passage de votre enfant vers sa nouvelle section, un fascicule vous sera également transmis afin de vous présenter le fonctionnement de la nouvelle section, les repères importants et vous accompagner au mieux dans cette nouvelle étape du parcours de votre enfant au sein de la crèche.

Ce fascicule vous sera remis dans le mois qui précède la date de passage dans la section supérieure et accompagnera le courrier qui vous en informe.

F. OBJET TRANSITIONNEL (doudou).

Le doudou, appelé « objet transitionnel » est un objet souvent unique, choisi par l'enfant qui va l'aider à surmonter la distance avec ses parents lors de situations qu'il ressent comme difficiles. Il soutient l'enfant dans ses moments de transition.

Le doudou console, rassure, tranquillise l'enfant et est le lien entre la maison et la crèche.

Votre enfant y aura donc accès sans restriction.

Dans le groupe des moyens et des grands, une poche à doudous est accessible et nous invitons votre enfant à y ranger son doudou et sa tutute.

Par contre, si votre enfant prend une tutute, il lui sera demandé de s'en séparer en dehors des périodes de sommeil ou de chagrin afin d'éviter d'interférer sur l'acquisition du langage et éviter les troubles de la prononciation.

Le doudou n'empêche pas l'enfant de jouer. Au contraire, en le sécurisant, il sert de pont vers le jeu.

Pour plus de facilité, l'enfant n'apportera qu'un seul doudou qui sera marqué à son nom.

G. L'ACCUEIL DU MATIN

L'accueil le matin est un moment essentiel qui permet à l'enfant de vivre en douceur la transition entre le domicile et la crèche.

Votre enfant peut arriver sans restriction d'horaire. S'il arrive entre 6h30 et 7h30, deux puéricultrices feront l'accueil : une pour la section des bébés et une pour la section des moyens et des grands.



Un petit déjeuner lui sera proposé jusqu'à 8h et dans la pièce centrale. Votre enfant y recevra des tartines, du lait et des fruits.

Ce moment d'accueil à la crèche permet de créer un contact avec vous, d'observer votre enfant qui arrive et de discuter d'éventuelles particularités (fatigue, inconfort,...)

A chaque arrivée, vous transmettez les informations importantes qui permettront aux puéricultrices de prendre correctement le relais (sommeil, état général, médicaments,...)

Ce temps d'échange est volontairement court (maximum 5 minutes) afin de préserver l'organisation du groupe.



A partir de 8 heures, les moyens et les grands rejoignent leur section. L'accueil se poursuit alors à la barrière.

Le sac de votre enfant peut être déposé dans son casier personnel. Ses chaussures sont retirées pour des raisons d'hygiène et de confort.

Si votre enfant rencontre des difficultés de séparation ou a besoin d'être rassuré, les puéricultrices s'adaptent : douceur, parole, rituel, présence rapprochée,... L'équipe reconnaît aussi l'importance du moment de la séparation.

Chaque enfant vit ce passage à son rythme. En cas de besoin, des supports peuvent être proposés : doudou, tutute, album photos,... Cet album photos, réalisé pour chaque enfant, contient des photos de la famille et des proches.

H. LES REPAS

Le moment consacré aux repas constitue un moment privilégié où votre enfant et la puéricultrice partagent un temps de relation.

Les repas proposés à votre enfant sont présentés de manière à lui permettre une évolution dans la diversification des aliments et dans la présentation de ceux-ci (moulu, écrasés, morceaux).

Les menus sont élaborés en respect avec les normes diététiques préconisées par la cellule diététique O.N.E.

Les repas sont préparés sur le site de la crèche d'Erbiseoul. Nous pouvons donc répondre aux spécificités alimentaires liées aux intolérances, allergies ainsi qu'aux convictions religieuses. Elle est variée, équilibrée et adaptée à l'âge de votre enfant.

Exemples de menus

Semaine 4 du 25 février au 27 février & du 06 avril au 10 avril				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
2 Potage carotte	2 Potage aux épinards	2 crème de céleri rave	2 Potage vert pré	2 Potage tomates
1 Filet de lieu à l'extragon	1 omelette	1 Filet de poisson Pâtes persillées	1 Carbonnade à la flamande	1 Filet de rouget
1 Bûche gourmande	1 Purée de betterave salade	1 Choux romanesco	1 P.D.T. carottes	1 Coquillettes courgettes
1 Légumes à la provençale	1	1	1	1
Semaine 5 du 02 mars au 06 mars & du 13 avril au 17 avril				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
2 Potage julienne	2 Potage cresson	2 Potage d'haricots	2 Potage poissons	2 Potage andalous
1 Pâtes au saumon	1 Navarin d'agneau	1 Rôti de dinde	1 Escalope de veau	1 Dos de colin
1 Mûs carpasse épinard	1 Pâtes	1 P.D.T.	1 P.D.T. persillées	1 Purée de fennel
1	1 Petit pois	1 chicons	1 brocolis	1
Intro légumes				
1 Potage	1 Potage	1 Potage	1 Haricots	1 Haricots

En cas d'intolérance ou d'allergie, un document médical sera exigé reprenant :

- Le régime à suivre
- La durée du régime

Sans celui-ci, l'enfant recevra le menu initialement prévu.

Dès le groupe des moyens, le menu est communiqué chaque semaine par le biais du carnet de vie de votre enfant.

Les enfants boivent de l'eau au gobelet.

Le CPAS décline toute responsabilité lorsque les denrées alimentaires sortent du milieu d'accueil.



Pour la section des bébés et les enfants de la section des moyens qui ne savent pas encore s'asseoir sur une chaise, les repas leur seront donnés dans les bras de la puéricultrice ou dans un relax.

Le repas est un moment privilégié de relation entre votre enfant et une puéricultrice.

A partir du moment où votre enfant est en capacité de s'asseoir sur une petite chaise, ses repas seront pris à table, dans la pièce centrale avec l'aide d'une puéricultrice.



Dans la section des bébés et des moyens, les repas sont proposés selon le rythme de chaque enfant.

A partir du groupe des grands, les enfants mangent tous ensemble ce qui favorise la convivialité, l'apprentissage des règles de vie en collectivité et le plaisir de partager un moment commun.

Pour que votre enfant puisse se séparer de manière sereine le matin, nous vous demandons que le premier biberon soit pris au domicile.

I. LA REPARTITION DES ENFANTS PAR SECTION

Pour le bien être de chaque enfant, notre Milieu d'Accueil « Les Petits Câlin » se divise en 3 groupes d'âge :

- les bébés : de 0 à environ 12 mois
- les moyens : de environ 12 mois à environ 22 mois
- les grands : de environ 22 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.

Les passages dans la section supérieure se produisent lors de 5 périodes :

- à la rentrée des vacances de détente (mars)
- à la rentrée des vacances de printemps (mai)
- à la rentrée des vacances d'été (août)
- à la rentrée des vacances d'automne (octobre-novembre)
- à la rentrée des vacances d'hiver (janvier).

J. LE SOMMEIL

Le sommeil est un besoin physiologique fondamental au même titre que l'alimentation ou la sécurité affective.

Cependant, il n'est jamais imposé à la crèche.

Votre enfant a :

- son propre rythme
- ses signaux de fatigue (bâillements, frottement des yeux, agitation, ralentissement,...)
- des événements qui peuvent influencer ses périodes de sommeil (maladies, vaccins, nuit agitée,...)

Notre rôle est de respecter le rythme de votre enfant. Ce rythme peut varier d'un jour à l'autre et les puéricultrices s'adapteront et y seront attentives.

Le sommeil de votre enfant peut être différent entre la crèche et la maison : il peut parfois être plus long ou plus court (vécu de la journée, cadre dans lequel votre enfant se trouve, bruit,...)

Dans la section des bébés et des moyens, nous respectons le rythme individuel de sommeil de chaque enfant. Ce respect est essentiel à son bien être et à sa croissance harmonieuse.

Chez les bébés, durant les premières semaines, votre enfant dort dans un lit installé dans la salle de jeux, sous la surveillance directe des puéricultrices. Cela lui permettra de se familiariser avec le l'environnement qui l'entoure (bruit, voix, pleurs des autres enfants, personnel,...)

Ensuite votre enfant intégrera le dortoir collectif sous le contrôle régulier de la puéricultrice ainsi que par le biais d'un baby phone.

Dans la section des grands, la sieste se passe dans un dortoir situé à l'étage. Les enfants sont installés dans des lits couchettes munis de sacs de couchages adaptés.

Les enfants sont accompagnés du début à la fin de la sieste par les puéricultrices. Cela leur permet d'endormir les enfants et de les surveiller durant leur repos.

Nous veillons à ce que les dortoirs soient un environnement sécurisé, calme, avec une lumière tamisée et une température adaptée.



K. L'EVEIL MUSICAL

L'éveil musical à la crèche consiste à mettre l'enfant en contact avec les sons, la musique et le rythme et ce de manière ludique, libre et adaptée.

Il ne s'agit ni d'apprentissage musical ni de performance mais d'une expérience :

- écouter
- produire des sons
- ressentir des vibrations
- bouger avec la musique

Pour se faire, notre crèche fait appel à une animatrice extérieure qui vient 1 fois tous les 15 jours (hors congés scolaires).

L. L'EVEIL A LA LITTÉRATURE

L'éveil à la littérature nous permet de mettre l'enfant en contact régulier avec les livres, les histoires.

Cet éveil permet de développer le plaisir du livre, nourrit l'imaginaire et enrichit le langage.

Selon le moment, les puéricultrices font la lecture à un, voire à plusieurs enfants en même temps.

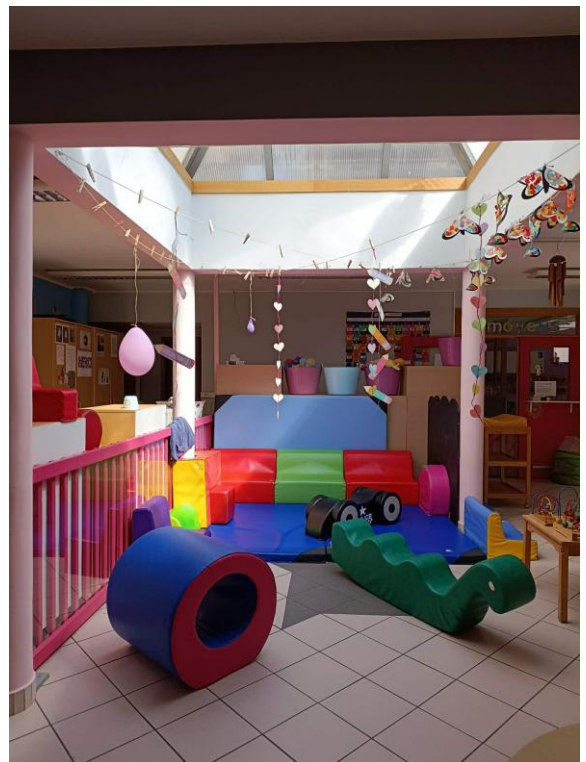
Nous proposons également des animations lectures organisées par le bibliothécaire de la Commune de Jurbise.

M. LA PSYCHOMOTRICITE

La psychomotricité vise au développement harmonieux de l'enfant et favorise son épanouissement personnel.

Des animations de psychomotricité sont organisées dans notre établissement.

L'espace utilisé lors des animations est réfléchi de façon à créer des conditions qui permettent à l'enfant de maîtriser son corps.



N. LES EVENEMENTS SPECIAUX

Au sein de la crèche, nous accordons une place importante aux temps festifs et aux événements spéciaux qui rythment l'année tels que Carnaval, Pâques, les Ducasses, Halloween, Saint-Nicolas, Noël.

Les fêtes sont célébrées à travers des chants, des histoires, des activités adaptées (bricolages, peintures,....)

A l'occasion de la fête de Saint-Nicolas, vous êtes invités à la salle Jacques GALANT pour partager un moment festif et convivial.

Votre enfant y rencontre le grand Saint qui le gâte de friandises et d'un cadeau tandis que parents et professionnels se retrouvent dans un esprit de rencontre et de partage.

A la crèche, nous accordons aussi une attention toute particulière à l'anniversaire de votre enfant.

Ce moment particulier permet de le mettre à l'honneur et de valoriser sa place dans le groupe.

Fêter son anniversaire c'est lui montrer combien il est important pour nous.



O. LE JEU ET LES ANIMATIONS A LA CRECHE



Les journées des enfants sont rythmées par toute une série d'animations.

La notion de ne jamais installer un enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas seul nous paraît essentielle. La position choisie sera celle qu'il est capable de prendre et de quitter par lui-même. Il ne s'agit pas de l'immobiliser.

La liberté de mouvement est encouragée dès l'arrivée en crèche.

Les bébés sont positionnés sur les tapis, entourés de jouets appropriés.

Votre enfant évoluera à son rythme pour acquérir la position assise, le 4 pattes et la marche.

L'aménagement de l'espace est conçu de manière à garantir un contact visuel entre votre enfant et la puéricultrice afin d'assurer sa sécurité affective et physique.

Les puéricultrices se tiennent à proximité, souvent assises sur les tapis pour être présentes dans la relation et encourager votre enfant dans ses découvertes.

Les puéricultrices parlent à votre enfant, lui explique ce qu'elles font, décrivent l'environnement.

Elles proposent mais n'imposent pas. Votre enfant a le libre choix de ses animations.

Des activités organisées peuvent être proposées à votre enfant telles que :

- bricolage, collage,
- cuisine,
- coloriage, peinture, pastel,
- psychomotricité, chants, livres, danse,
- ...

Notre objectif n'est pas de lui « apprendre » mais bien de créer des conditions favorables au plaisir et à la découverte.

Les puéricultrices ne retoucheront pas le bricolage de votre enfant car ce n'est pas le résultat qui est recherché mais le plaisir qu'aura éprouvé votre enfant à le réaliser.



P. L'ESPACE EXTERIEUR

Notre philosophie est la suivante : « Plus de nature : sortons par (presque) tous les temps ! »

Nous disposons d'un espace extérieur clôturé accessible directement par la section des moyens et des grands. Les enfants aiment y jouer le plus souvent possible. Cet espace riche en découvertes et en stimulations permet à votre enfant de jouer en toute sécurité de manière libre et autonome, de découvrir et de prendre du plaisir à l'extérieur.

L'ONE recommande de sortir régulièrement. En effet, l'extérieur permet d'élargir le répertoire des expériences sensorielles (odeurs, bruits,...) et permet d'acquérir de nouvelles connaissances.

Sortir a des effets bénéfiques sur l'appétit, le sommeil et le bien-être de votre enfant. Il se peut qu'il se salisse lors de ses sorties extérieures. C'est la preuve qu'il se sera bien amusé.

Le groupe des bébés a également la possibilité de sortir au jardin : des tapis ainsi que différents équipements (piscine à balles, lit bateau,...) y sont installés afin de leur garantir un espace sécurisé et adapté à leurs besoins.



Nous disposons également de poussettes permettant d'organiser des promenades dans le village.



Q. LES RETROUVAILLES

Le temps des retrouvailles entre votre enfant et vous est un moment clé dans la vie de la crèche. Il marque la transition entre la journée passée en collectivité et le retour à la maison.

Pour les enfants, ces retrouvailles sont chargées d'émotions : joie, soulagement, fatigue, agitation,...

Ces émotions viennent clôturer une journée de découvertes et d'interactions.

Ce moment est important pour chacun. Les puéricultrices feront un compte rendu oral de la journée de votre enfant.

Parallèlement, elles transmettront de manière complète toutes les informations concernant le déroulement de la journée par le biais du carnet de vie.

S'il y a un changement d'organisation (heure de départ retardée, autre personne qui vient rechercher votre enfant), nous vous demandons de nous prévenir par téléphone directement dans la section de votre enfant.

Savoir quand et avec qui votre enfant retourne lui permet de vivre le moment présent avec plus de sérénité.

Les puéricultrices vous transmettent les informations concernant la journée passée (repas, sieste, activités,...)

La transmission dure environ 5 minutes afin d'assurer un échange riche tout en respectant le rythme de l'ensemble du groupe.

C'est un moment privilégié où l'on valorise les réussites de votre enfant, ses découvertes et où on vous accompagne dans la reprise du lien.

R. LE DEPART A L'ECOLE

L'accueil de votre enfant à la crèche est prévu jusqu'à son départ à l'école maternelle.

Cet accueil peut se terminer à 2,5 ans (l'âge minimum pour rentrer à l'école maternelle) ou se poursuivre jusqu'à ses 3 ans.

Le départ de votre enfant se prépare avec lui et avec ses copains. C'est une première tranche de vie qui s'achève pour s'ouvrir sur une nouvelle aventure.

Dans les semaines qui précèdent ce départ, les puéricultrices prendront soins de mettre des mots sur ce qui va se passer, de mettre à disposition de l'enfant des livres qui parlent de l'école,...

Le départ est chargé d'émotions pour tous.

Nous marquons ce moment en organisant une petite fête de départ, en décorant la salle,...

Ce moment est primordial dans le processus de détachement pour chacun.



S. UNE REFLEXION PERPETUELLE

L'équipe complète de la crèche « Les Petits Câlines » est en perpétuelle réflexion dans son travail et notamment grâce :

- Aux Autorités du Centre qui favorisent la formation du personnel et mettent tout en œuvre, par des mesures légales, institutionnelles et organisationnelles, pour favoriser le bien être de l'enfant, des parents et du personnel ;
- À l'enfant qui, par sa présence et sa personnalité, est le moteur de notre réflexion ;
- Aux parents qui adhèrent à notre projet pédagogique et y participent activement par leur relation avec leur enfant et le personnel. Ils n'hésitent pas à interpellier le personnel, la Directrice ou les Autorités du Centre sur les sujets qui les préoccupent ;
- Au personnel qui met en pratique le projet pédagogique. Il participe activement aux réunions et aux formations organisées. Il met toute sa compétence au service de l'enfant, de ses parents et à notre institution ;
- À la Directrice-assistante sociale qui organise la gestion journalière de la structure d'Accueil. Elle anime les réunions d'équipe. Elle est le moteur de la réflexion pédagogique. Elle est à l'écoute des parents, des enfants et du personnel. Elle est le relais permanent entre ces derniers et les Autorités du Centre ;
- À l'O.N.E. qui est aussi un organe-ressource d'accompagnement, d'évaluation et de contrôle des conditions d'accueil pour les professionnels et les parents ;

L'ensemble du travail a été approuvé par le Conseil de l'Action Sociale en sa séance du 21/5/2026.